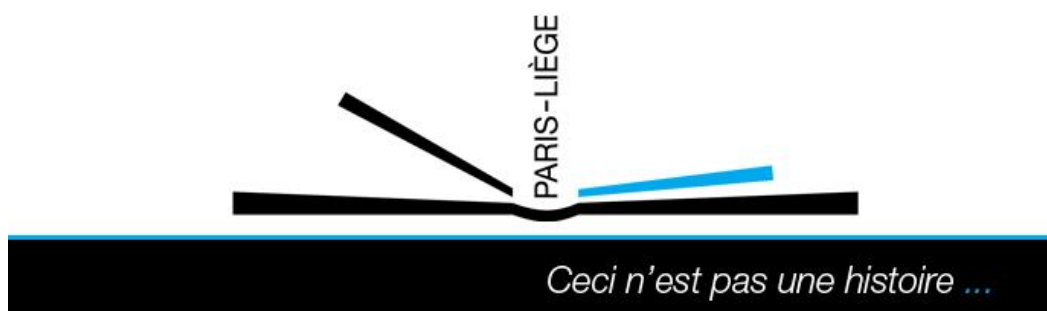


COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Prix littéraire Paris-Liège 2020**
Première délibération du jury

La Ville de Liège et la Ville de Paris organisent un prix littéraire, dénommé « Prix Littéraire Paris-Liège ». Doté de 10 000 euros, ce prix récompense annuellement le meilleur essai original portant sur les sciences humaines, écrit en langue française et publié au cours de l'année qui précède celle de la remise du prix.

Le 13 octobre 2020 à Paris, le jury du Prix Littéraire Paris-Liège a délibéré pour arrêter une liste de 5 finalistes parmi la première présélection de 15 ouvrages, à savoir :

1. **Pascal Chabot** – « [Traité des livres qualités](#) » - PUF.
2. **Colas Duflo** – « [Philosophie des pornographes](#) » - Seuil.
3. **Frédéric Joly** – « [La langue confisquée](#) » - Premier Parallèle.
4. **Jean-Pierre Martin** – « [La curiosité – Une raison de vivre](#) » - Autrement.
5. **Francis Wolff** – « [Plaidoyer pour l'universel](#) » - Fayard.

La seconde délibération aura lieu le jeudi 22 octobre à Liège.

La remise du prix aura lieu en présence du Lauréat, le vendredi 30 octobre à 18h à l'auditorium de La Boverie, dans le cadre d'un apéro littéraire.

Contact :

Jeanine Schoonbroodt
Secrétaire du prix littéraire Paris-Liège
parisliege@liege.be
www.paris-liege.be
0032 473 29 30 77



PRIX LITTÉRAIRE PARIS-LIÈGE

LES 5 FINALISTES 2020



Le **nom du lauréat 2020**
sera dévoilé le 23 octobre prochain.

La **remise du prix** aura lieu en présence du
Lauréat, le vendredi 30 octobre à 18h
à l'auditorium de La Boverie,
dans le cadre d'un apéro littéraire.